Sami DRISS expert comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
Commissaire aux comptes

App.1.5 ,1ère Etage, bloc A, Résidence Aziz, Avenue Mongi Slim l'Aouina - Tunis
Tel : (216) 70 737 553
Fax :(216)70 726 742
E.mail :sami.driss@tunet.tn

Madame la Présidente de la Ligue des Electrices Tunisiennes
19 rue 18 janvier, Centre Amen Bank, Ariana - Tunis.

Objet : Rapport d'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Madame ;

1 - Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Ligue des Electrices Tunisiennes** comprenant le bilan au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers font ressortir un total net bilan de 136 442,523 DT et un excédent des produits sur les charges de 330,000 DT.

Responsabilité des organes de direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes comptables en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'association et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimation comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit en vigueur. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la Ligue des Electrices Tunisiennes relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.
Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

5- A notre avis, les états financiers de la **Ligue des Electrices Tunisiennes** tels qu'arrêtés au 31 Décembre 2012, sont pour tout aspect significatif sincères et réguliers et présentent une image fidèle de la situation financière de l'association ainsi que du résultat de ses opérations pour la période de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Tunis, le 18 Septembre 2013

Sami DRISS

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES

ETATS FINANCIERS ARRETES

AU 31/12/2012

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES ***ETATS FINANCIERS AU 31/12/2012***

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES

Bilan (exprimé en dinars)

AU 31 DECEMBRE

ACTIFS	*Notes*	*2012*	*2011*
ACTIFS			
Actifs immobilisés			
- Immobilisations corporelles		7 507,340	4 177,620
- Moins-amortissements		- 3 204,197	- 1 876,806
Immobilisations corporelles nettes	**1.1**	**4 303,143**	**2 300,814**
Liquidités et équivalents de liquidités			
- Autres actifs courants		5 176,470	-
- Liquidités & équivalents de liquidités	**1.2**	126 962,910	19 238,844
TOTAL DES ACTIFS		**136 442,523**	**21 539,658**

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2011

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES

Bilan (exprimé en dinars)

		AU 31 DECEMBRE	
PASSIFS	***Notes***	***2012***	***2011***
ACTIFS NETS :			
- Actifs nets non affectés	**2.1**	- 197,087	- 527,087
TOTAL DES ACTIFS NETS		**- 197,087**	**- 527,087**
PASSIFS			
- Fournisseurs et comptes rattachés	**2.2**	1 174,795	-
- Autres passifs courants	**2.3**	895,002	-
- Apports reportés	**2.4**	134 569,813	22 066,745
TOTAL DES PASSIFS		**136 639,610**	**22 066,745**
TOTAL DES PASSIFS & ACTIFS NETS		**136 442,523**	**21 539,658**

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES ***ETATS FINANCIERS AU 31/12/2012***

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES

ETAT DE RESULTAT (Exprimé en Dinars)

AU 31 DECEMBRE

ETAT DE RESULTAT	*Notes*	*2012*	*2011*
PRODUITS :			
- Apports reportés imputés au résultat de l'exercice	**2.4**	78 592,295	9 185,907
- Cotisations		330,000	820,000
Total des produits		**78 922,295**	**10 005,907**
CHARGES :			
-			
-Charges de personnel	**3.1**	18 231,814	1 500,000
- Dotations aux amortissements & aux provisions		1 327,391	1 876,806
- Autres charges d'exploitation	**3.2**	59 033,090	7 156,188
Total des charges		**78 592,295**	**10 532,994**
EXCEDENT (DEFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES		**330,000**	**- 527,087**

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2012

LIGUE DES ELECTRICES TUNISIENNES

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	*2012*	*2011*
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
- Décaissements relatifs aux charges générales	- 62 666,577	- 7 156,188
- Décaissements relatifs aux salaires et charges sociales	- 17 705,000	- 1 500,000
Flux de Trésorerie provenant de l'Exploitation	**- 80 371,577**	**- 8 656,188**
Flux de trésorerie liées aux activités d'investissement		
-Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	- 3 329,720	- 4 177,620
Flux de Trésorerie provenant des activités d'investissement	**- 3 329,720**	**- 4 177,620**
- Flux de trésorerie liée aux activités de financement		
- Encaissements / décaissement sur cotisations, dons, subventions et autres apports	191 425,363	32 072,652
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	**191 425,363**	**32 072,652**
VARIATION DE TRESORERIE	**107 724,066**	**19 238,844**
- Début	19 238,844	
- Fin	126 962,910	19 238,844
Solde Départ + la Variation- Solde Final	**-**	**-**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice arrêté au 31 Décembre 2012
Chiffres exprimés en dinars tunisiens

Note I- Présentation de l'association :

L'Association Ligue des Electrices Tunisiennes (L.E.T) est une association à but non lucratif, crée suivant récépissé N° 3015 du 16 mai 2011 au gouvernorat de Tunis, est régie par les lois réglementant les activités des associations en Tunisie.

L'Association a comme objectifs :

- Habiliter les femmes à être actives dans la communauté aux niveaux local, national et international.
- Former les jeunes formateurs dans le domaine de la sensibilisation à la pratique électorale.
- Renforcer les actions conjointes entre les différents acteurs qui s'intéressent à la participation des femmes en tant qu'électrices ou candidates aux élections.

Note II- Référentiel comptable :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens. Ils sont établis en applications des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Note III- Principes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés.

Les taux d'amortissement appliqués par l'association sont les suivants :

Equipement de bureau	20% ou 100%
Matériel informatique	33,33% ou 100%

- **Les apports reportés:**

Les apports reportés sont des apports grevés d'affectation d'origine externe, et qui seront affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, à l'acquisition d'immobilisations, aux charges des exercices futurs ou à d'autres fins.

- **Les charges :**

Les charges sont constatées dès leurs engagements. Ils sont comptabilisées en TTC.

- **Les apports reportés imputés au résultat de l'exercice :**

Les apports reportés imputés au résultat de l’exercice sont des apports repris en résultat de l'exercice, au rythme de constatation en résultat des charges correspondantes.

I - Actif :

1.1 Actifs immobilisés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Equipements de bureau	4 367,440	2 950,120
Matériel informatique	3 139,900	1 227,500
A déduire : amortissements	<3 204,197>	<1 876,806 >
Total	**4 303,143**	**2 300,814**

Les mouvements de la période ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations sont présentés en annexe.

1.2 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
BNA	122 946,748	19 238,844
Attijari Banque	4 011,076	0,000
Caisse EUROMED	0,536	0,000
Caisse FDHM	4,550	0,000
Total	**126 962,910**	**19 238,844**

II –Passifs et actifs nets:

2.1 Actifs nets non affectés :

Il représente l'excédent (déficit) des produits sur les charges. Le tableau de variation des actifs nets non affectés se présente comme suit :

	Autres actifs nets non affectés	Total
Solde au 31/12/2011	**-527,087**	**-527,087**
Excédents (insuffisances) des produits sur les charges 2012	330,000	330,000
Solde au 31/12/2012	**-197,087**	**-197,087**

2.2 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Cabinet Kais Bouaziz	851,600	0,000
Cabinet D.E.F.I	48,400	0,000
Tunisie Télécom	63,195	0,000
STEG	163,000	0,000
SONEDE	48,600	0,000
Total	**1 174,795**	**0,000**

2.3 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Etat impôts et taxes	331,572	0,000
CNSS	341,330	0,000
Charges à payer	222,100	0,000
Total	**895,002**	**0,000**

2.4 Apports reportés :

Les apports reportés correspondant à des affectations (projets, programmes…) qui n'ont pas fait l'objet d'imputation en résultat.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Nature des apports	Bailleur de Fond	Solde 2011	Apports reçus	Apports imputés sur le résultat	Réaffectation d'apports	Remboursements des bailleurs de fond	Solde 2012
Apports reportés EUROMED 1	EUROMED	1 002,659	-	(1 000,000)	-	-	2,659
Apports reportés EUROMED 2	EUROMED	18 715,172	-	(18 015,872)	(699,300)	-	0,000
Apports reportés EUROMED 3	EUROMED	-	19 956,000	(19 231,975)	(718,020)	-	6,005
Apports reportés EUROMED 4	EUROMED	-	520,235	(515,435)	-	-	4,800
Apports reportés CAWTHAR	CAWTHAR	48,100	-	-	-	(48,100)	0,000
Apports reportés CAWTHAR 1	CAWTHAR	-	10 920,000	(10 919,420)	-	-	0,580
Apports reportés CAWTHAR 2	CAWTHAR	-	10 950,000	(5 025,924)	(1 912,400)	-	4 011,676
Apports reportés FDHM 1	FDHM	-	16 032,000	(11 629,825)	(4 400,000)	-	2,175
Apports reportés FDHM 2	FDHM	-	9 422,400	(7 144,768)	-	-	2 277,632
Apports reportés FDHM 3	FDHM	-	15 506,478	(3 678,735)	(776,470)		11 051,273
Apports reportés OXFAM	OXFAM	-	107 661,750	-	-	-	107 661,750
Apports reportés ONU FEMME	Nations Unies	-	174,600	(102,950)	-		71,650
Apports reportés investis en immobilisation	EUROMED	2 300,814	-	(1 116,088)	1 417,320	-	2 602,046
Apports reportés investis en immobilisation	CAWTAR	-	-	(211,303)	1 912,400	-	1 701,097
Apports reportés affectés au paiement des charges des exercices futures		-	-	-	5 176,470	-	5 176,470
TOTAL		**22 066,745**	**191 143,463**	**(78 592,295)**	**0,000**	**(48,100)**	**134 569,813**

III – Etat de Résultat :

3.1 Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
SALAIRES	18 005,312	1500,000
CHARGES SOCIALES	226,502	0,000
Total	**18 231,814**	**1 500,000**

3.2 Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Achats de fournitures de bureau et de publicité	3 829,494	807,712
STEG et SOENDE	522,700	72,600
Entretien et réparation	1 050,000	400,000
Loyer et charges locatives	8 849,941	1 650,000
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	3 137,200	200,000
Organisation de manifestations	0,000	518,000
Organisation " THALA SOLIDAIRE"	2 171,580	0,000
Organisation " Marche de la fête de la femme"	265,000	0,000
Organisation " Conférance MORAKABA"	315,400	0,000
Organisation action de sensibilisation SELIANA	3 131,200	0,000
Organisation action de sensibilisation THELA	4 343,000	0,000
Formation "Femmes leaders"	10 727,040	0,000
Formation "Communication interpersonnelle"	3 969,759	0,000
Formation "Convention SEDAW"	2 205,200	0,000
Formation "VOTE EGALITE REPRESENTATION"	3 156,524	0,000
Rencontre Tuniso-Marocaines des asso de droits de la femme	7 120,000	0,000
Missions & réceptions	209,330	120,800
Transport & déplacements	292,600	0,000
Frais de télécommunications	2 945,257	100,000
Services bancaires	226,912	43,176
Cotisations et dons	200,000	0,000
Impôts et taxes	364,953	0,000
Charges projet CAWTHAR	0,000	1 551,900
Charges projet ONU FEMME	0,000	1 692,000
Total	**59 033,090**	**7 156,188**